



Achat véranda avec prêt refusé

Par **SALINGUE**, le **20/11/2008** à **22:45**

Fin juin, nous avons passé commande d'une véranda au prix de 10 000 euros. Le vendeur nous proposait de régler avec un acompte de 2000 euros et un prêt PASS TRAVAUX de 8000 euros sur 10 ans, ce que nous avons accepté.

Fin octobre, la société nous faisait parvenir une confirmation de commande, avec les mêmes conditions ci dessus. nous avons confirmé.

Mi novembre, la société nous renvoie l'exemplaire du prêt en nous disant que celui ci est refusé car l'entreprise où je travaille ne cotise pas et que la véranda va être prochainement livrée.

Quels sont mes recours contre le vendeur qui me dit qu'il n'était pas au courant du refus du prêt ?

L'exemplaire qu'ils m'ont renvoyé portant la mention que la société de crédit a refusé le prêt à la date du 24 septembre.

J'ai regardé les conditions générales de vente au dos du bon de commande et rien n'est mentionné concernant le refus d'un prêt.

Le vendeur va revenir nous voir fin novembre mais je ne sais pas ce qu'il va nous proposer. Que me conseillez vous ?